

**Service instructeur**  
Développement Economique,  
Enseignement Supérieur et Tourisme

**Service consulté**  
DIF

N° 2<sup>e</sup>/82-06

REÇU A LA PRÉFECTURE  
18 JUIL. 2006

**Participation au financement de l'étude relative à la coordination des activités internationales des trois agences de développement économique alsaciennes et au financement des honoraires pour la mission de recrutement d'un directeur pour « Alsace International ».**

Résumé : Dans le cadre de la création d' « Alsace International », il est proposé de verser à la Région Alsace :

- une participation de 15 946 € pour la tranche ferme de l'étude relative à la coordination des activités internationales des trois agences de développement économique alsaciennes et 7 176 € pour la tranche conditionnelle ;
- une participation de 6 398 € pour le financement des honoraires liés à la mission de recrutement d'un directeur.

Par délibération du 23 juin dernier, le Conseil Général a approuvé les orientations proposées par le cabinet KATALYSE dans le cadre de l'étude relative à la coordination des activités internationales des trois agences de développement économique alsaciennes : ADA, ADIRA et CAHR.

La mission confiée à KATALYSE comportait une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

La tranche ferme a porté sur la réalisation d'un diagnostic de l'organisation et du fonctionnement des 3 agences de développement et sur l'élaboration de recommandations pour améliorer la coordination et rationaliser les activités internationales des 3 agences. Elle a conduit à la mise en œuvre de la création d'une association « Alsace international » qui se substituera à l'ADA.

La tranche conditionnelle comprend l'accompagnement pour la mise en œuvre des recommandations préconisées notamment les moyens nécessaires à la réalisation des activités internationales et le suivi de l'opération de réorganisation. La décision d'affermir cette tranche conditionnelle a été prise à l'issue de l'exécution de la tranche ferme.

La Région est maître d'ouvrage de l'étude et assure le pilotage de la mission en collaboration avec les deux Départements.

Les trois collectivités, Région et Départements, ont convenu de prendre en charge à parité un tiers du coût de l'étude.

Ainsi, la contribution de chacune des trois collectivités s'élèverait comme suit :

	Région Alsace	Département du Bas-Rhin	Département du Haut-Rhin	Total
Tranche ferme	15 948 €	15 946 €	15 946 €	47 840 €
Tranche conditionnelle	7 176 €	7 176 €	7 176 €	21 528 €
	23 124 €	23 122 €	23 122 €	69 368 €

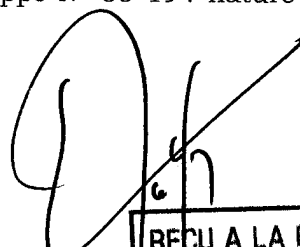
Pour mettre en oeuvre ces orientations, un nouveau directeur sera recruté. Cette mission a été confiée au cabinet de recrutement « Hommes et Entreprises » spécialisé dans le recrutement de dirigeants et de cadres supérieurs et implanté à Paris.

Les honoraires liés à cette mission s'élèvent à 19 195,80 € TTC. Cette dépense serait également prise en charge par les collectivités, soit 6 399,80 € pour la Région Alsace et 6 398 € pour chacun des deux Départements.

En conclusion, dans le cadre de la coordination et de l'unification des actions de promotion externe de l'Alsace il vous est proposé :

- de verser à la Région Alsace une participation de 15 946 € au titre du financement de la tranche ferme de l'étude KATALYSE relative à la rationalisation et la coordination des activités internationales des agences de développement économiques alsaciennes et 7 176 € pour la tranche conditionnelle ;
- de verser à la Région Alsace une participation de 6 398 € au titre du financement des honoraires liés à la mission de recrutement d'un directeur pour « Alsace International » ;
- de prélever les montants correspondants sur le programme F024 – Interventions Economiques Générales – chapitre 65, Enveloppe N° 86 194 nature 6568, fonction 90 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

  
Charles BUTTNER  
REÇU A LA PRÉFECTURE  
18 JUIL. 2006